L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL NOUVELLE-ORLEANS. LUNDI MATIN 1ER OCTOBRE 1849.

Assemblées.

[illegible]

Imprimé et publié par MAGNE & WEISSE.

No. 83, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:
LUNDI MATIN, 1er OCTOBRE.

TICKET WHIG.

GOUVERNEUR:
ALEXANDRE DECLOUET.

LIEUTENANT-GOUVERNEUR:
DUNCAN F. KENNER.

AUDITEUR DES COMPTES:
LOUIS BORDELON.

CONGRES.
PREMIER DISTRICT:
O. P. JACKSON.
DEUXIME DISTRICT.
CHARLES M. CONRAD.

LÉGISLATURE,
SENAT:
T. G. HUNT,
CYPRIEN DUFOUR,
FELIX LABATUT.
CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS:
1er DISTRICT.—**W. W. MATTHEWS,**
PRESTON W. FARRAR,
2e DISTRICT.—**E. T. PARKER,**
T. H. SHEHS,
C. J. LEEDS.
3e DISTRICT.—**W. H. AVERY,**
M. HURLEY,
G. S. HAWKINS,
W. J. McLEAN,
J. L. SHEARS,
Le juge **CURRY,**
4e DISTRICT.—**F. A. LUMSDEN,**
J. G. SEVIER,
WILLIAM FLEMMING,
5e DISTRICT.—**H. C. CASTELLANO,**
PIERRE DEVERGES,
G. BREUX,
6e DISTRICT.—**EUSEBE BOUNY,**
EMILE BARTHE.
7e DISTRICT.—**F. CLAVILLE,**
8e DISTRICT.—**H. OUGATTE,**
HENRY MARCOU,
9e DISTRICT.—**F. N. BARTLETTE,**
Major—**A. B. SEGER.**
SHÉRIF.
JAMES P. FERRET.

LE DIFFÉREND FRANCO-AMÉRICAIN.

Le *National Intelligencer*, fidèle à sa promesse, a publié toutes les pièces de la correspondance échangées entre M. Poussin et le gouvernement américain. Cette correspondance offre un relief nouveau que les accompagnent n'occupent pas moins de deux colonnes de l'*Intelligencer*. Nous, renonçant à cet énorme dossier en quelques lignes nous appliquant à ne rien omettre d'essentiel. Ceux nous sera d'autant plus facile que nous avons déjà publié tous les faits essentiels.

La première lettre est de M. Poussin. Elle est datée du 7 février 1849 et est adressée à M. Buchanan. Le ministre français appelle l'attention du gouvernement sur ce qui s'est passé au Mexique relativement à une vente de tabac faite à M. Port. Nos lecteurs connaissent déjà les circonstances de cette affaire. M. Buchanan n'avait pas eu le loisir de répondre à M. Poussin, à cause du changement d'administration survenu dans l'intervalle, celui ci adresse le 23 mars une nouvelle note à M. Clayton qui avait remplacé M. Buchanan à la secrétairerie d'état. Trois jours après 28 une réponse très courtoise de M. Clayton qui lui dit que le gouvernement approuve la décision du tribunal, conséquence Puesta prendre connaissance des réclamations de M. Port.

La réplique de M. Poussin ne se fait pas attendre. Il revient à la charge le 30, entre dans les détails de l'affaire et se plaint de la décision du gouvernement américain. Il donne en annexe sur les détails du colonel Chinds, qui a la résistance à un premier acquéreur de tabac vendu à M. Port.

La secrétaire d'Etat répond le 10 avril. Cette note est assez longue, c'est un plaidoyer en faveur de la position prise par le gouvernement des Etats-Unis. M. Clayton examine successivement tous les témoignages reçus par la Cour d'enquête de Puebla et arrive à la conclusion que le gouvernement de ce tribunal est fondé en droit et en justice.

Cette lettre ne termine pas un seul mot qui puisse provoquer la susceptibilité de M. Poussin. La question commerciale est traitée de main de maître. Ma heureusement, le ministre français, au lieu d'opposer raisonnement à raisonnement, s'emporte et adresse à M. Clayton, dans le courant d'avril, une note sans date et qui n'était toutes ces règles de l'étiquette diplomatique. Nous ne sommes pas les adversaires de M. Poussin; tout immoral qu'il soit, qu'il prétendu la France à Washington, aura droit à tous nos respects; mais en même temps nous ne voulons pas nous aveugles pour fermer les yeux à la lumière. Si notre gouvernement commettait une faute, nous serions les premiers à le blâmer; pourquoi serions-nous moins severe envers le représentant d'une puissance étrangère? Nous l'avons dit, nous le disons de nouveau et nous ne cesserons de le répéter: oui, la note de M. Poussin a été extrêmement inconvenante. En admettant même que la raison et la justice fussent de son côté, ce n'était pas un moyen suffisant pour adresser une lettre hautaine au secrétaire d'Etat.

Cette lettre est soutenue au président qui donne des instructions formelles au secrétaire d'Etat. M. Clayton écrit le 21 avril à M. Poussin qu'il se trouvait alors à New-York et l'engage à venir immédiatement à Washington. Le ministre français revient sur le champ dans cette dernière ville et à avec M. Clayton une entrevue dont on connaît déjà le résultat. M. Poussin convient de ses torts, retire la note qu'il envoie le lendemain revue et corrigée, et il n'est plus question de l'affaire Port.

Mais une nouvelle cause de difficultés ne tarde pas à surgir: nous voulons parler de l'affaire du sauvetage de l'*Eugenie*. Nous avons déjà rapporté les détails de ce sauvetage. Le navire français *Eugenie* s'était engagé dans les brisans sur la côte du Mexique et allait se perdre. L'état des signaux de détresse, et le capitaine Carpender, commandant le steamer de guerre américain *Iris*, accourt avec tout son équipage. Il travaille pendant toute une nuit, au milieu de périls sans nombre, et réussit à remettre l'*Eugenie* à flot. M. Carpender croit que ses hommes doivent être remunérés, et pendant deux jours le navire français reste à l'ancre près de l'*Iris*; mais il apprend enfin que les consignataires ne veulent rien payer à son équipage et au lieu d'insister, il n'hésite pas à rendre l'*Eugenie* à son capitaine. Mais il a devant le navire français deux ou trois jours, et voilà le motif de la plainte. M. Poussin demande que le commandant Carpender soit blâmé par le gouvernement des Etats-Unis. Le secrétaire d'Etat soumet l'affaire à son collègue de la marine qui lui livre deux lettres de M. Carpender renfermant tous les détails du sauvetage, de la détention de l'*Eugenie*, etc. Ces deux lettres sont transmises à M. Poussin avec une note très polie de M. Clayton. Le ministre français peu satisfait des explications officielles de M. Carpender et encore moins de l'attitude de M. Clayton, adresse à celui-ci une note pleine d'insinuations injustes contre le gouvernement des Etats-Unis. Nous comprenons un premier mouvement de colère dans un pareil débat où chaque partie croit avoir la justice de son côté, mais le devoir d'un agent diplomatique est de se modérer et de discuter avec calme. C'est pour n'avoir pas suivi cette règle élémentaire du code international que M. Poussin ne représente plus la France en ce moment à Washington. Les gouvernements, comme les individus, ont leurs susceptibilités, et il faut savoir les ménager.

M. Clayton envoie à M. Rush, ambassadeur des Etats-Unis à Paris, toutes les pièces de la correspondance et lui ordonne de les soumettre au gouvernement français. La lettre du secrétaire d'Etat est pleine de dignité; il ne se serait pas, dit-il, arrêté aux expressions blessantes dont M. Poussin s'est servi dans sa dernière note, mais ce n'est pas la première fois que le ministre français s'écarte des convenances. Il importe donc, afin que les rapports officiels entre les deux gouvernements n'aient plus de caractère d'amertume et de quasi hostilité, que le cabinet français envoie des instructions à celui qui le représente aux Etats-Unis. On sait la réponse de M. de Tocqueville, ministres des affaires étrangères de la république française: il blâme à la fois M. Poussin et le gouvernement des Etats-Unis et refuse d'intervenir.

M. Clayton lui répond aussitôt par une lettre pleine de noblesse dont nous extrayons les passages suivans:

"Vous avez cru devoir exposer le ministre français en blâmant le gouvernement américain ainsi que M. Poussin. Vous n'êtes pas invité à décider comme arbitre de la manière dont le gouvernement américain a conduit cette correspondance.....

"Si la correspondance d'un ministre de cette république était de nature à blesser le gouvernement français, vous connaissez trop bien notre désir d'être toujours avec vous en bons rapports pour douter que le président des Etats-Unis ne se fît un devoir d'examiner la plainte qui lui serait portée et de rendre ample justice à qui de droit. L'accusation que nous portons contre M. Poussin ne peut pas être détruite par des récriminations. Si vous croyez avoir à vous plaindre de nous, formulez de votre côté vos griefs.

"Le Président me charge de dire à votre Excellence, que, comme d'après la teneur de votre communication à M. Rush qui l'a fort étonné, il semblerait que le langage blessant du ministre français à Washington a été reçu avec indulgence et jugé digne d'être pallié par le ministre distingué des affaires étrangères de France, il se croit autorisé, comme premier magistrat des Etats-Unis, et même forcé, afin de prévenir une récidive, de remplir sans délai un devoir pénible dont il n'était cru délivré par son appel amical au gouvernement français.

"Le Président me charge aussi d'exprimer à votre Excellence les sentimens d'amitié dont il est animé, ainsi que le gouvernement, pour le président, le gouvernement et le peuple de France. Il ne doute pas que ces sentimens ne soient partagés par vous, et il attend avec une grande satisfaction le successeur de M. Poussin, avec lequel le gouvernement s'appliquera à entretenir des rapports de bonne amitié.....

"En attendant, ce gouvernement recevra respectueusement toutes les communications touchant les intérêts de nos pays respectifs qui pourront lui être adressées par l'intermédiaire de l'agence diplomatique que le gouvernement français jugera convenable de désigner."

Cette dernière note ferme la série de la correspondance et a été suivie d'une lettre qui annonce à M. Poussin qu'il ne peut plus avoir des rapports officiels avec le gouvernement des Etats-Unis.

SECONDE MUNICIPALITÉ.

MEETING DANS LE SECOND DISTRICT REPRÉSENTATIF—Les whigs du 2e district représentatif de la Seconde Municipalité se sont réunis en grand nombre, samedi soir, au marché Ste-Marie. Le meeting était présidé par le colonel WILLIAM H. GARLAND. Celui-ci, dans un discours d'ouverture, a rappelé avec bonheur aux amis de l'administration leur victoire du novembre dernier et leur a demandé s'ils consentiraient maintenant à céder à leurs adversaires le terrain qu'ils ont conquis. Les whigs ont pu radier, il y a un an, une majorité en faveur du général Taylor dans un district foncièrement démocrate qu'ils faisent de même cette année. Le président a ensuite terminé en contre la loi-cision a présenté à l'assemblée M. CYPRIEN DUFOUR, l'un de nos candidats au Sénat. M. Dufour a harangué le meeting au milieu des applaudissements et même de quelques interruptions, car un certain nombre de démocrates assistaient à l'assemblée; mais les interruptions n'ont servi qu'à augmenter l'enthousiasme des whigs. M. Gaienniè a pris ensuite la parole et a égayé l'auditoire par sa verve et ses saillies. Le meeting, avant de s'ajourner, a adopté des résolutions relatives aux candidatures déférées par la convention de paroisse du 22 septembre.

INDEPENDANT GLEE CLUB — Nos amis déploient une ardeur extraordinaire. Les whigs du quatrième ward de la première Municipalité viennent d'organiser un *Glee Club*. Nous voyons avec plaisir qu'un grand nombre de nos concitoyens d'origine allemande font partie de ce club. La réunion de samedi soir a été extrêmement enthousiaste. Le meeting a été successivement harangué par M. JOHN ANDERSON, l'capitaine WILL. M. WILKINSON et M. HAGEDE. Ce dernier a parlé en allemand.

LES WHIGS DE MUNSBERG — Les whigs de Munsberg, sur le lac Pontchartrain, se sont réunis en meeting samedi soir et ont formé un club sous le titre de MUNSBURG RANGERS.

QUI REPUGNE—Ce proverbe de M. Placide CANONGE, jouer avec un véritable succès sur la scène française de notre ville à la fin de la saison théâtrale, vient d'être publié et mis en vente chez les libraires. Ceux qui n'ont pas assisté à la belle représentation de *Qui perd Gagne* s'empresseront de se procurer la brochure sortie des presses du *Courrier*.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE
TRANSMISE A L'ABEILLE.

Nouvelles d'Europe d'un jour plus récentes.

Baltimore, 29 septembre.

Il n'est ici que des dépêches télégraphiques de Londres au moment où l'Ame ica allait quitter le port de Liverpool. La rente avait fléchi. Les consolidés en termes 92 1/2 au comptant.

FRANCE.—La Banque de France a prêté au gouvernement trois cent millions de France. Le marché du métaux de Paris reste ferme. Le marché aux cotons du Havre est languissant.

ROME—Les cardinaux à qui le pape a confié l'administration des affaires à Rome, se sont décidés à accepter le programme des autorités françaises.

INCENDIE.—Un incendie s'est déclaré à Oswego, Etat de New-York, et a détruit trois imprimeries, trois hôtels, la poste, la banque, les bureaux du télégraphe, &c. La perte est estimée à $27,000.

MARCHÉ.—Les prix se maintiennent fermes sur le marché aux cotons de New-York. Les farines et les maïs sont en hausse.

L'Ohio—Le steamer est arrivé hier soir dans notre port, après sept jours de traversée de New-York. Il est monté à Lafayette. L'*Ohio* est un des plus beaux navires à vapeur qu'il y ait aux Etats-Unis.

Ce magnifique steamer avait été signalé à cinq milles en dehors du port de Savannah le 25 septembre. Il a fait la traversée de New-York à Charleston en quatre-vingts heures, et de ce dernier port à la hauteur de Savannah en neuf heures. L'*Ohio* a 250 passagers se rendant la plupart en Californie.

COURAGE ET SANG-FROID D'UN ENFANT — Nous avions annoncé l'autre jour qu'un bateau pilote, laissé à la garde d'un enfant de dix ans, pendant l'ouragan qui a éclaté le 15 septembre à Brazos St-Yago, avait rompu ses amarres et avait été entraîné sur la haute mer. On croyait l'enfant et l'embarcation perdus. Nous apprenons par le capitaine Thompson, du steamer *Tuch*, arrivé hier, que l'enfant, qui se nomme JOSEPH DAVIS, a ramené le bateau à la côte, après avoir passé trois jours et trois nuits en pleine mer. Conservant tout son sang-froid, il a orienté les voiles et a mis le cap au nord-ouest, pensant bien qu'il aborderait quelque part. A revu la terre le 19 au matin et a jeté le petit navire sur un banc de sable en voulant atterir. Le gouvernail s'est brisé; c'est la seule avarie qu'ait éprouvée l'embarcation.

SINISTRES. — Le bateau à vapeur General Jessup, parti d'ici pour St-Louis, s'est heurté contre le J. J. Dowell, capitaine Kemball, dans la matinée du 23 septembre et lui a causé tant d'avaries que le capitaine Kemball a fait diriger immédiatement le bateau sur terre; il y avait une forte voie d'eau qu'on est parvenu à arrêter, et le bateau a pu reprendre sa route; il est arrivé ici hier soir.

—Le navire à vapeur *Palmeto* parti d'ici pour Brazos St-Yago, vin Galveston, a touché sur la barre dans la matinée de mercredi dernier. Après avoir fait passer sur le steamer Anglo-American une partie de son chargement, le Palmeto a mis en mer.

NOUVELLES DU TEXAS.

Par un arrivage de Galveston nous avons reçu des journaux du Texas d'une date récente. Presque tous les retours électoraux ont été reçus. BELL, candidat pour les fonctions de gouverneur, a eu 9,769 voix; Wood, 7,726 et MILLS 6,279. Pour le poste de lieutenant gouverneur GREER a reçu 9,252 voix et HENDERSON, 6,256; SMYTH a été réélu à une immense majorité commissaire du bureau des terres. HOWARD a été élu au Congrès par le district de l'ouest; il a triomphé de l'ancien membre, M. Pillsbury, par une majorité de 2,000 voix.

Les journaux parlent beaucoup des récoltes. Dans les plantations du Brazos et du Colorado on arrivera à peine aux deux tiers de la récolte ordinaire. Ailleurs on sera heureux si l'on réussit à faire une demi-récolte. Les champs de coton sont ravagés par les chenilles. Les comtés situés à l'ouest de Trinity River sont ceux qui ont le plus souffert. Dans le voisinage de Montgomery les chenilles n'ont rien épargné.

Les deux tiers des électeurs du Texas se sont prononcés pour la révision de la constitution afin que la clause de l'élection des juges par le peuple y soit insérée.

L'*Austin Gazette* annonce, sur la foi de quelques voyageurs, que les Comanches ont envahi les établissemens Allemands sur le Llano et se sont emparés des maisons et des champs. Les Allemands n'ont pu faire aucune résistance à cause de la supériorité numérique de l'ennemi. Ils ont tout abandonné au pouvoir de celui-ci.

HAVANE.—L'*Ohio*, arrivé hier soir de la Havane où il a touché en venant de New York, nous a porté des journaux de la première de ces villes jusqu'au 27 septembre. Ils renferment quelques avis de l'Amérique Centrale.

Dans l'Etat de Nicaragua, un brigand célèbre nommé Somezs, dont on n'avait plus entendu parler depuis quelques années, a recommencé ses tristes exploits dans le voisinage de la ville de Granada. Des troupes ont été envoyées à sa poursuite.

Un chargé d'affaires des Etats-Unis est arrivé à San Juan pour négocier un traité de commerce avec le gouvernement de Nicaragua. On parlait toujours de la canalisation de la rivière San Juan.

Les nouvelles de Honduras ont un caractère alarmant. Des forces imposantes se sont cantonnées à la frontière de Leon pour prévenir une invasion du territoire. Le sefior Lindo a renoncé à la présidence.

Il y a eu des troubles à Costarica, mais ils ont été réprimés par le président Castro.

CAMPÊCHE.—Nous avons reçu des journaux de Campêche jusqu'au 18 septembre. Il n'y est question que des escarmouches entre les Indiens et les Yucatèques.

GEORGIE.—Les élections de la Georgie ont lieu aujourd'hui. Le candidat whig pour le poste de gouverneur est M. EDWARD J. HILL, le candidat locofoco est le gouverneur actuel, M. GEORGE W. TOWNS. Il serait difficile de préjuger le résultat de la lutte. Les partis triomphent tour à tour dans la Georgie et il est rare de voir cet Etat voter deux fois de suite dans le même sens.

GOUVERNEUR DE L'OREGON—Le président a offert à l'hon. ABRAHAM LINCOLN, membre du dernier Congrès, le poste de gouverneur du territoire de l'Orégon.

Chronique Locale.

VOLS.—Wm Richter, Margaret Courey et Thomas Gregor, ont été arrêtés samedi dans la 2e Municipalité, sous accusation de vol.

—Des voleurs se sont introduits avec effraction pendant la nuit de vendredi, dans la maison de M. J. Castendo, encaisseur Johnson et Bayou, et ont enlevé plusieurs articles évalués à $100. Un esclave est soupçonné d'être l'un des auteurs de ce vol.

—Des voleurs se sont introduits vendredi soir dans la chambre du comité du steamer Alvarado et ont enlevé du coffre fort une somme de $2,700. Deux individus nommés Wm Menaud et Hugh Kelley ont été arrêtés samedi sur par la police de la 2e Municipalité, sous l'accusation d'avoir commis ce vol, mais on n'a pas trouvé d'argent sur eux.

ENQUÊTE.—Le coroner a terminé une enquête sur le corps d'un nommé Thomas Bowyer qui a été trouvé mort rue Tchoutoulas. Vendredi matin d'une ou deux des entrailles. Une enquête a également eu lieu sur le corps d'un homme de couleur nommé Bellevue, trouvé mort au pied du Rail road Pontchartrain. Verdict mort d'une congestion cérébrale.

ENCOURAGEMENT—Nous apprenons qu'une partie de la bature qui s'étend devant l'Hôtel Clarendon a été ébouleé samedi matin, trois radeaux amarrés dans grande quantité de bois ont été entraînés par le courant. La rapidité avec laquelle les eaux ont baissé fait craindre que des accidents semblables ne se renouvelent sur d'autres points.

Rapide—Vendredi dernier le collecteur du port a saisi soixante caisses de marchandises sèches exécutées à 20,000 et importées de Liverpool par la navire Gossypium. Il paraît que les factures de ces marchandises sont fausses et que la valeur déclarée pour les droits, est d'environ 30 p. cent au dessous de la valeur réelle.

FAITS DIVERS.

Une pauvre veuve était affligée d'un fils fort grand chasseur et très mauvais sujet. Il passait les jours et la nuits à parcourir les sentiers les plus périlleux, descendait au bord des précipices pour ramasser des pourceaux sauvages, bref, il faisait tout ce qu'il fallait pour se rompre dix fois le cou dans un renard.

—Eh quoi vous ne voulez pas qu'on vous rapporte un mauvais voire filsmort! demandait-on un jour à la pauvre veuve.

—Mon, repartit-elle vivement, oh! je n'ai jamais pour pour lui, je sais qu'il est destiné à être pendu.

L'autre jour, Mme C..... revenait monsieur à un juge aussi impartial que jovial, en le priant de lui dire ce qu'il en pensait

—Je vous en serai d'autant plus obligée, lui dire-t-il, de me faire connaître promptement votre opinion sur cet ouvrage que j'ai d'autres lés au feu.

—Eh! bien, madame, lui répondit l'arrêtiste, que vous ne connaissez avant d'accoucher que je ne vous connaîtrez de ma vie.

—Mon, repartit-elle vivement, ce n'est jamais pour pour lui, je sais qu'il est destiné à être pendu.

L'autre jour, Mme C..... revenait monsieur à un juge aussi impartial que jovial, en le priant de lui dire ce qu'il en pensait

—Je vous en serai d'autant plus obligée, lui dire-t-il, de me faire connaître promptement votre opinion sur cet ouvrage que j'ai d'autres lés au feu.

—Eh! bien, madame, lui répondit l'arrêtiste, que vous ne connaissez avant d'accoucher que je ne vous connaîtrez de ma vie.

Dernièrement, un certain monsieur, fort connu des lithérateurs, eut une discussion très-vive avec un journaliste. Il reçut très-poliment tout ce que lui donna comme les Deux jours après, ce monsieur rencontre le journal dans un café où tout les gens de lettres.

—Ou est X.....? dit-il.

—Il n'est pas ici, vous le voyez bien, dit l'ami de X.

—Ah! tant mieux pour lui, car si je l'avais rencontré, je crois qu'il aurait fait connaissance avec mon bâton.

—C'est apparemment une restitution que vous voulez, lui dit, repris l'ami de X.

Mme de L..... fait tout samedi, à la sortie de M. le ministre des affaires étrangères, qui jusqu'à ce visiter l'hospice de la Salpêtrière avec la femme d'un des membres étrangers du Congrès de la Paix, elle avait demandé à une folle qui était sou mal.

—Le mal que nous avons, répondit la malade, s'appelle vapeurs parmi vous autres femmes du monde, et ici à la Salpêtrière, cela s'appelle folie. Seulement, chez vous cela se traite avec des bals, des spectacles et des diamants, et chez nous avec des douches.

Un jour de la semaine dernière, un acteur du boulevart qui joue un des rôles les plus pathétiques d'un drame en vogue, et fait verser chaque soir des ruisseaux de larmes à des spectateurs sensibles, alla trouver sa doublure pour le prier de le remplacer le soir même.

Comme la doublure manifestait l'étonnement que lui causait cette bonne fortune.

—Que voulez-vous? dit le chef d'emploi, avec la meilleure volonté du monde, je ne puis pas pleurer aujourd'hui, c'est l'anniversaire de la mort de ma femme.

FEUILLETON.

SUITE DES

MEMOIRES d'Outre-Tombe.

LE CORPS LÉGISLATIF CONVOQUÉ, PUIS AJOURNÉ.—LES ALLIÉS PASSENT LE RHIN.—VOLÉE DE BONAPARTE. — PREMIER JOUR DE L'AN 1814.

Le Corps législatif est assemblé le 18 décembre 1813. Etonnant sur le champ de bataille, remarquable dans son conseil d'Etat, Bonaparte n'a plus la même vaeur en politique. Il langue de la liberté, il l'ignore; s'il veut exprimer des affections congéniales, des sentimens paternels, il s'attendrit tout de travers, et il plaque des paroles étmues à son insensibilité: "Mon cœur, dit-il au Corps législatif, a besoin "de la présence et de l'affection de mes *enfants*. "Je n'ai jamais été séduit par la prospérité; "l'adversité me trouvera au-dessus de ses atteintes. J'avais conçu et exécuté de grande "desseins pour la prospérité et le bonheur du "monde. *Monarque et père*, je serais que la paix "ajoute à la sécurité des trônes et à celle des "familles."

On article officiel du *Moniteur* avait dit, au mois de juillet 1804, que *l'Empire, que la France ne passerait jamais le Rhin, et que ses armées ne le passeraient plus.*

Les alliés traversèrent ce fleuve le 21 décembre 1813, depuis Bâle jusqu'à Schaffouse avec plus de cent mille hommes; le 31 du même mois, l'armée de Silésie, commandée par Blücher, le franchit à son tour, depuis Mannheim jusqu'à Coblentz.

Par ordre de l'empereur, le sénat et le Corps législatif avaient nommé deux commissions chargées de prendre connaissance des documens relatifs aux négociations avec les puissances coalisées; prévision d'un pouvoir qui, se refusant à des conséquences devenues inévitables, voulait en laisser la responsabilité à une autre autorité.

La commission du corps législatif, que présidait M. Lainé, osa dire "que les moyens de "paix auraient des effets assurés, si les Fran- "çais étaient convaincus que leur sang ne se- "rait versé que pour défendre une patrie et des "lois protectrices; que Sa Majesté doit être "supplée de maintenir l'entière et constante "exécution des lois qui garantissent aux Fran- "çais les droits de la liberté, de la sûreté, de la "propriété et à la nation le libre exercice de ses "droits politiques."

Le ministre de la police, duc de Rovigo, fait enlever les épreuves du rapport; un décret du 31 décembre ajourne le Corps législatif; les portes de la salle sont fermées. Bonaparte traite les membres de la commission législative d'*agens payés par l'Angleterre*: "Le nommé Lainé, dit-il, est un traître qui correspond avec "le prince régent par l'intermédiaire de Desès- "ze; Raynouard, Maine de Biran et Flauger- "gues sont des lâcheux."

Le soldat s'étonnait de ne plus retrouver ces Polonais qu'il abandonnait et qui ne se noyant pour lui obéir, gémient encore: "Vive l'empe- "reur!" Il appelait le rapport de la commission une motion sortie d'un club de Jacobins. Pas un discours de Bonaparte dans lequel n'éclate son aversion pour la république dont il était sorti; mais il en détestait moins les crimes que les libertés. A propos de ce même rapport il ajoutait: "Voudrait-on établir la souveraineté du peuple? Eh bien, dans ce cas, je me "mettrai de côté; car je prétends être toujours là où "réside la souveraineté." Jamais despote n'a expliqué plus énergiquement sa nature: c'est le mot retourné de Louis XIV: "L'Etat, c'est "moi."

A la réception du premier jour de l'an 1814, on s'attendait à quelque scène. J'ai connu un homme attaché à cette cour, lequel se préparait à tout hasard à mettre l'épée à la main. Napoléon ne dépassa pas néanmoins la violence des paroles, mais il s'y laissa aller avec cette pétulance qui causait quelquefois de la consternation à ses hallebardiers même: "Pourquoi "m'écrit-il, parler devant l'Europe de ces de- "bats domestiques! Il faut laver son linge "sale en famille. Qu'est ce qu'un trône? un "tas de clous et de velours dont le bois est "nulle: tout dépend de celui qui s'y assied. Le "France a plus besoin de moi que je n'ai besoin "d'elle. Je suis un de ces hommes qu'on tue, "mais qu'on ne déshonore pas. Dans trois "mois nous aurons la paix, ou l'ennemi "sera chassé de notre territoire ou je serai "mort."

C'était dans le sang que Bonaparte était accoutumé à laver le linge des Français. Dans trois mois on n'eut point la paix, l'ennemi ne fut point chassé de notre territoire, Bonaparte ne perdit point la vie: la mort n'était point son fait. Accablée de tant de malheurs et de l'ingrate obstination du maître, elle s'était donné, la France se voyait envahie avec l'insertie suprême qui nait du désespoir.

Un décret impérial avait mobilisé 121 bataillons de garde nationale, un autre décret avait formé un conseil de régence présidé par Caulaccourt et composé de ministres, à la tête duquel était placée l'impératrice. Joseph, monarque en disponibilité, revenu d'Espagne avec ses pillages, est déclaré commandant général de Paris. Le 25 janvier 1814, Bonaparte quitte son palais pour l'armée, et va jeter une éclatante flamme en s'éteignant.

LA PAIX MIS EN LIBERTÉ.

La nouvelle, le pape avait été rendu à l'indépendance, la main qui allait à son tour porter des chaînes fut contraint de briser les fers qu'elle avait donnés: la Providence avait changé la fortune, et le vent qui soufflait au visage de Napoléon poussait le allies à Paris

Pie VII, averti de sa délivrance, se hâta de faire une courte prière dans la chapelle de François Ier; il monta en voiture et traversa cette forêt qui, selon la tradition populaire, voit paraître le grand veneur de la mort quand un roi va descendre à Saint-Denis.

Le pape se vagant sous la surveillance d'un officier de gendarmerie qui l'accompagnait dans une seconde voiture. A Orléans, il apprit le nom de la ville dans laquelle il entrait.

Il suivit la route du Midi aux acclamations de la foule, de ces provinces où Napoléon devait bientôt passer, à peine en sûreté sous la garde des commissaires étrangers. Ils suivirent fort retardée dans sa marche par la chute même de son oppresseur: les autorités avaient cessé leurs fonctions; on ne trouvait à personne, un oddie écrit de Bordeaux, que les vingt quatre heures auparavant aurait abattu la plus haute tête et fait tomber un royaume, était un papier sans crédit, quelques minutes de puissance manquèrent à Napoléon pour qu'il pût protéger le capitol que sa puissance avait persécuté. Il faut qu'un mandat provisoire des Bourbons achevât de rendre la liberté au pontife qui avait ceint de cet diadème une tête étrangère quelle confusion et destinées!

Pie VII cheminait au milieu des cantiques et des larmes, au son des cloches, aux cris de "Vive le pape! Vive le chef de l'Eglise! On lui apportait, sur les clôtures villes, des captivations (temples de sarge et obtenues par le sacrifice, mais on lui présentait des malades à guérir, de nouveaux époux à bénir au bord de sa voiture, il disait aux premiers: "Dieu vous console" Il étendait sur les secondes ses mains pacifiques, il touchait de petits enfants dans les bras de leurs mères. Il ne restait aux villes que ceux qui ne pouvaient marcher. Les peuples passaient la nuit sur les champs pour attendre l'arrivée d'un trésor plus précieux. Les paysans, dans leur naïveté, trouvaient que le saint Père ressemblait à Notre Seigneur, des protestans attendaient disaient: "Voilà le plus grand homme "de ce siècle" "Telle est la grandeur de la véritable société chrétienne, où Dieu se mêle sans cesse avec les hommes, où l'on sait la force du glaive et du sceptre la supériorité de la puissance du faible, soutenu de la religion et du malheur.

Pie VII traversa Carcassonne, Beziers, Montpellier et Nîmes, pour rentrer en France. Au bord du Rhône, il semblait que les innombrables croises de Raymond de Toulouse passaient encore la rivière à Saint Remy. Le pape revit Nice, Savone, Imola, témoins de ses affections récentes et des premières marques de civile, on aime à penser qu'on l'a pleuré. Dans ces conditions ordinaires, on se souvient des lieux et des visages de bonheur. Pie VII [illegible] par ses vertus et par ses souffrances [illegible] un honneur dans sa mémoire revit [illegible] pour ne s'éteindre.

A Bologne, le pape fut laissé aux mains des autorités autrichiennes. Murat, Joachim-Napoléon, fut de Naples, où arrivait le 4 avril 1814.

Le Très-saint Père, le seul des souverains n'ayant rendu aux Etats qui voulaient le dépouiller, "que sous bons et de cœur Rome, je ne le- "vaincre pas à ses remettre sous votre autorité, "convaincu que votre bonheur est le moyen de vos "peuples et de vos pays."

Quelques mots sur Joachim et sa Napoléon mourant.

Le pape n'était pas encore arrivé à Rome qu'il offrait une asile à la mère de Bonaparte. Des lettres avaient été portées sur la vie éternelle. Le 23 mai, au milieu du printemps, Pie VII apprit le décès de Saint Pierre. Il a [illegible] avait répandu des larmes en voyant le dôme sacré. Prêt à franchir la porte du Peuple, le pontife fut arrêté par deux orphelins vêtus de robes blanches, quarante ceux jeunes filles portant de grandes bannières dont les [illegible] s'avancaient en chantant des cantiques. La multitude criait: Hosanna! Pignatelli, qui commandait les troupes sur le Quirinal, interpse Rafet emporta d'assaut le jardin des Olives de Pie VII, condamnait à prison le marche des palmes. Un infâme tentait que Pignatelli changeait de rôle, de noble jusqu'à jusqu'à Pie, reprend ent derniere le fauteur de Louis XVIII leurs fonctions de grande domination. Le triomphe ioon est terminé avec [illegible] ans et avec, comme autre fois une tête sacrilège était vendue avec [illegible].

CHATEAUBRIAND.

(*A continuer.*)

CONSEIL GENERAL.

Séance extraordinaire de lundi 24 septembre 1849.

Le Conseil se réunit aujourd'hui en conformement à l'ajournement.

M. Burgi est appelé au fauteuil.

MEMBRES PRÉSENS—MM. Allan, Bache, Baldwin, Burgi et Vionnet—5.

Sur motion, le Conseil n'étant pas en quorum, la séance est levée jusqu'au lendemain, 25, à 4 heures du soir.

RICHARD HAGAN,
Secrétaire.

Séance de mardi 25 septembre 1849.

Le Conseil se réunit aujourd'hui en conformement à l'ajournement et à une convocation du Maire.

M. Burgi est appelé au fauteuil.

MEMBRES PRÉSENS—MM. Allan, Bache, Caldwell, Jarvis, Burgi, Tompkins et Vandegrift—7.

MANQUE ABSENTS—MM. Bache et Allan sont nommés vérificateurs. Sur 7 voix, M. Burgi en obtient 6, 1 voix perdue. M. Burgi est déclaré dûment élu président du Conseil.

Sur motion, le Conseil décide qu'il ne sera pas donné lecture du procès-verbal de la dernière séance et autorise le président à le signer.

Le secrétaire lit les messages suivans transmis par le maire.

Mairie de la Nlle Orléans,
13 septembre 1849.

Au président et aux membres du Conseil-Général de la ville de la Nlle-Orléans.

MESSIEURS.—Une crevasse s'est déclarée depuis longtemps, vous le savez, sur la rive droite du fleuve, en face de la poudrière. Le syndic m'adresse la communication ci-jointe réclamant la construction d'une nouvelle levée, dont le plan a déjà été tracé par les autorités.

Je vous transmets ainsi quatre propositions pour la construction de cette levée et le déplacement de certains bâtimens.

M. A. Murphy offre de fournir un cautionnement de mille piastres en faveur de M. Joseph Lecarpentier que vous avez nommé collecteur des taxes arriérées dues à l'ancien jury de police.

Je suis, messieurs, etc.

(Signé) A. D. CROSSMAN,
Maire.

Mairie de la Nlle-Orléans,
23 septembre 1849.

Au président et aux membres du Conseil-Général de la ville de la Nlle-Orléans

MESSIEURS.—Je vous convoque aujourd'hui pour vous soumettre un ordre du jury de police et du syndic de la rive droite du fleuve, relatif à la construction d'une nouvelle levée, d'un chemin, etc., en face de la poudrière, ainsi que les documens en cas dans ma communication du 13 courant.

Je suis, messieurs, etc.

(Signé) A. D. CROSSMAN,
Maire.

A M. Crossman, Maire:

Le comité de planteurs et les membres du jury de police ont tracé les lignes de la levée et du chemin projetés en face de la poudrière.

Votre Hôtes prié de faire enlever tous les obstacles, de faire creuser les fossés d'égout du chemin de la levée et construire les ponts nécessaires, à partir de la ligne supérieure de l'habitation Lepretre, à 165 pieds du bord de l'eau jusqu'à la base extérieure de la levée qui doit être construite, et de relier la levée à la ligne inférieure de l'habitation Pazanile. La dite levée devra avoir 30 pieds à sa base, 8 pieds de hauteur et 6 pieds de largeur à son sommet. On ne prendra pas de terre à moins de 30 pieds de la base de la levée.

La dite levée aura un revêtement de planches du côté qui regarde le fleuve pour empêcher que l'eau n'enlève la terre. Elle sera commencée dès que le fleuve commencera à baisser et devra être achevée vers le 1er novembre 1849.

Le chemin public aura 25 pieds de largeur et des fossés de 2 pieds de largeur et d'un pied de profondeur.

Le chemin, les fossés et les ponts devront être terminés dans les six jours qui suivront la présentation de cet ordre.

(Signé:) JOSEPH GERARD,
Syndic.

Paroisse d'Orléans, rive droite,
Août 1849.

Les propositions suivantes ont été reçues pour l'entreprise des travaux énumérés dans la communication du syndic.

M. Thomas Kelly offre de construire la levée à raison de 18 *cents* la yarde cube et le chemin à raison de 78 *cents* la yarde (en longueur), et s'engage, si on l'exige, à fournir une caution suffisante. Il réfère le conseil au juge Aikman, à M. McKistan et à M. John McDonough.

M. A. H. Whitney offre de transporter la maison et la cuisine de la poudrière à l'endroit désigné par M. Deocotonay Saucier et de fournir tous les matériaux nécessaires pour bâtir de nouvelles cheminées, de nouveaux dais, ajouter du pâtre, &c, moyennant la somme de $250. Il s'engage à achever les travaux le 10 octobre pr